

Vivre aux Ulis

AVRIL 2023 • N°25

**Anticiper
et répondre
aux défis
de la santé
aux Ulis !**

AGIR P.10



Terre de talents





MARS

C'est le printemps !

Pour découvrir d'autres photos de la ville, suivez-nous sur Instagram @LesUlisOfficiel 

SOMMAIRE



AGIR

P10-11

- Anticiper et répondre aux défis de la santé !

Objectif ZÉRO DÉCHET

AGIR

P14

- Objectif quartier zéro déchet !



DOSSIER

P16-19

- Réhabilitations, rénovations thermiques, embellissements, cadres de vie... À l'est du nouveau !



BOUGER

P21

- C'est reparti pour la foire à tout !

VIVRE AUX ULIS

VILLE DES ULIS
 BP 43 - 91940 Les Ulis
 TÉL. 01 69 29 34 19
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
 Clovis Cassan
RÉDACTRICE EN CHEF :
 Nadia Tounee
RÉDACTION : Nadia Tounee, Isabelle Diavet, Xavier Colas, Aboubakar Coulibaly
PHOTOS : Swan Valette - Direction de la Communication Shutterstock.
IMPRIMERIE : Imprimerie RAS, 6 avenue des Tissonvilliers, 95400 Villiers-le-Bel.
DISTRIBUTION : Mairie des Ulis.

Téléchargeable sur www.lesulis.fr
N° 25 Vivre aux Ulis Magazine imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, à **11 600 exemplaires.**
Vous n'avez pas reçu votre magazine ? Signalez-le en appelant le service Communication au 01 69 29 34 19 ou par mail à communication@lesulis.fr



Clovis Cassan

Maire des Ulis
7^e vice-président
de la Communauté
d'agglomération
Paris-Saclay

maire@lesulis.fr



Transports en commun, faisons le point

Ce mardi 28 mars 2023, la Présidente de la Région et d'Île-de-France Mobilités (IDFM), autorité compétente pour nos transports en commun, s'est rendue au centre-dépôt de bus de Marcoussis où stationne une partie majeure des véhicules des lignes qui desservent notre territoire ainsi que les locaux administratifs de RATP – CAP.

Suite à nos innombrables remontées et plaintes pour défaillance de service depuis le changement de délégataire au mois d'août 2022, IDFM avait consenti à mettre en demeure la RATP. Un acte inédit qui marquait le ras-le-bol légitime des usagers des transports en commun du territoire et qui obligeait l'opérateur à garantir une offre quasi complète pour le début du mois d'avril, faute de quoi, IDFM aurait annulé la délégation de service public.

Particulièrement attentif à la question des transports en commun, j'ai suivi l'évolution de la situation chaque semaine depuis la mise en demeure en lien avec Djallal BOURADA, adjoint en charge de la question et les agents du service mobilités de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay. Je salue les efforts déployés par l'opérateur (renfort de personnels, formation de nouveaux agents, location de véhicules) pour redresser la barre.

Aujourd'hui, la RATP annonce une offre réalisée à environ 97 % et confirme donc répondre aux objectifs exigés par IDFM dans le cadre de la mise en demeure.

Si le changement d'opérateur n'est, pour l'heure, plus d'actualité, nous ne pouvons nous satisfaire de l'offre actuelle et je continuerai d'alerter l'autorité organisatrice sur les défaillances régulières qui persistent aux Ulis et dans le reste du territoire. Au cours de cette visite, j'ai d'ailleurs pu directement interpeller Madame PÉCRESSÉ et les équipes d'IDFM sur la nécessité d'avancer au plus vite sur la question du développement de l'offre de transports aux Ulis. En effet, les besoins nouveaux et les habitudes de déplacements doivent tenir compte des aménagements du plateau de Saclay et de l'arrivée de lignes de transports structurantes, la ligne de métro 18 pour ne citer qu'elle ou encore la ligne de tram-train T12 reliant Massy à Évry. Aux Ulis, nous devons anticiper ces besoins et permettre de faire évoluer notre offre de transports en commun. Certains secteurs de la ville demeurent encore trop peu desservis et des liaisons vitales n'existent pas encore. Je pense en premier lieu au lien avec le déménagement de l'hôpital d'Orsay qui rejoindra le plateau en 2024. Depuis le début de ce mandat, je m'efforce de réclamer une liaison efficiente entre les Ulis et le futur emplacement. Lors d'un récent rendez-vous avec le directeur

de l'hôpital, j'ai d'ailleurs à nouveau insisté sur ce point et sur l'enjeu de la liaison pour, notamment, les salariés de l'établissement.

En attendant d'obtenir des garanties de la part d'IDFM (actuellement, nous négocions une première phase de développement à valider par le conseil d'administration d'IDFM fin 2023), le travail se poursuit avec la Communauté d'Agglomération pour permettre les aménagements nécessaires à l'augmentation de l'offre de transports. Les études avancent sur la future gare routière du Centre Commercial qui permettra d'accueillir des bus à plus fortes capacités sur des lignes structurantes. De même, la gare d'Orsay-Ville sera repensée pour favoriser l'accessibilité aux transports en commun et garantir la sécurité des usagers. Nous travaillons d'ailleurs de concert avec la commune d'Orsay à permettre une meilleure circulation des bus dans le secteur de Mondétour et ainsi gagner de précieuses minutes en heure de pointe. Ces projets constituent un maillon essentiel de la politique municipale en matière de mobilités. **Le modèle du véhicule individuel demeure fragile et nous devons permettre à toutes et tous de continuer à pouvoir se déplacer pour rejoindre son travail, ses proches, des lieux de culture ou de loisirs ou tout simplement pour le plaisir de découvrir les charmes du territoire dans lequel nous avons la chance de vivre.**



Il est nécessaire d'avancer au plus vite sur la question du développement de l'offre de transports aux Ulis.



Bien à vous,
Clovis Cassan



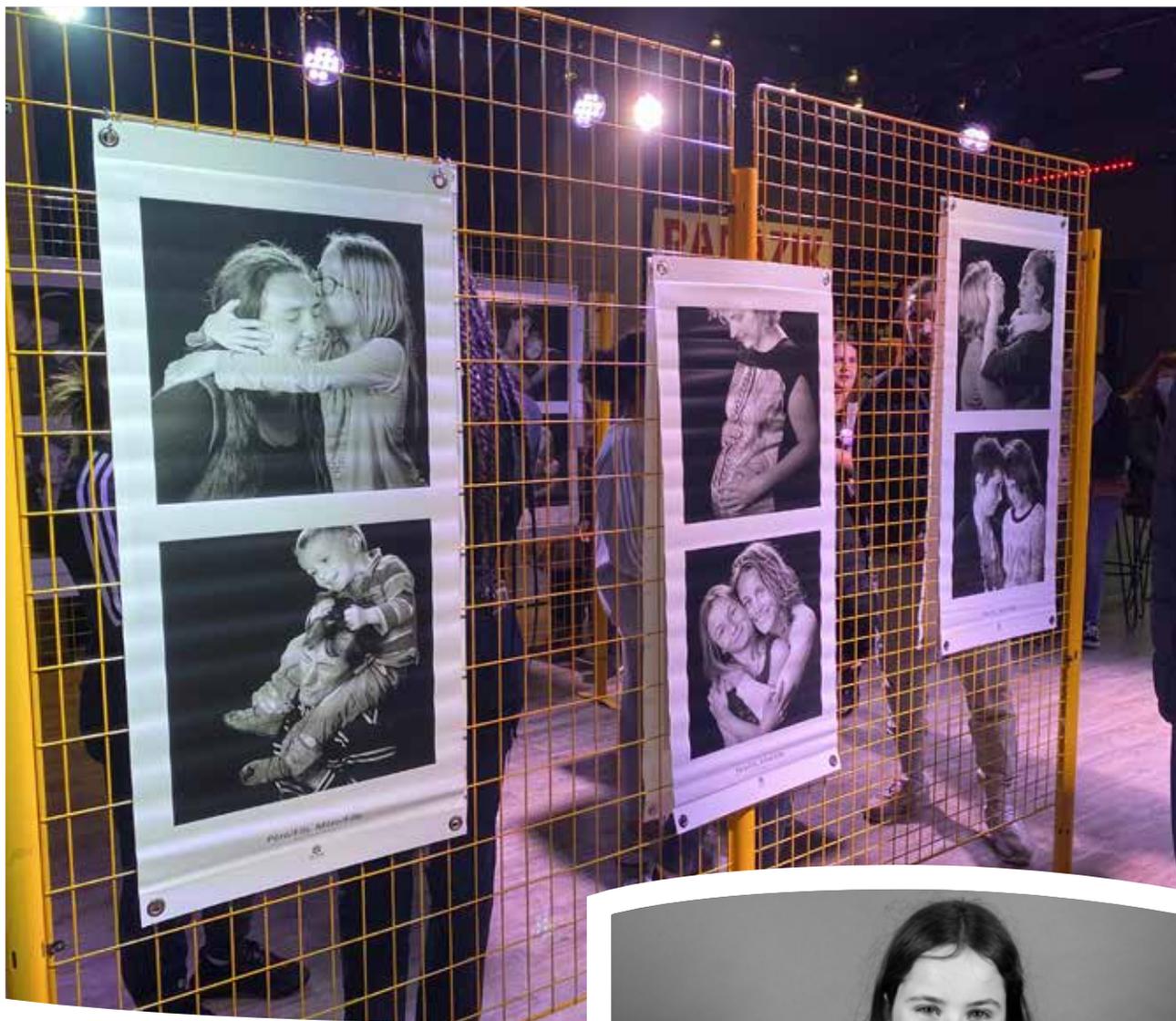
04
03 **Ambiance créative à l'occasion du Carnaval**

Tradition festive de la ville, il a suscité l'engouement des Ulissiennes et des Ulissiens ce samedi 4 mars. Costumes bigarrés, fous rires, déguisements aux couleurs arc-en-ciel, pétales de fleurs, mélange de fanfare et de danses, chars confectionnés par des associations... enfants comme adultes se sont prêtés au jeu du déguisement dans une belle parade débutée Place de la Liberté pour terminer en fête au Parc Urbain. « **Dame nature** » était à l'honneur cette année avec la thématique des fleurs. À l'année prochaine pour un moment encore plus coloré !



11
03 **Bien-être et zen attitude à la piscine**

5 heures de temps pour se reconnecter à son corps et à son esprit : ambiance relaxante et tamisée, matelas flottants, séances d'apnées, réflexologie plantaire dans une eau délicatement chauffée à plus de 30°, tel était le concept de la nouvelle Soirée zen organisée par la piscine. Un programme tout en douceur et varié allant du massage énergétique, au yoga, thé bien chaud, massage shiatsu... **les participants en ont bien profité jusqu'à 23h, avec l'impatience de revivre une nouvelle édition !**

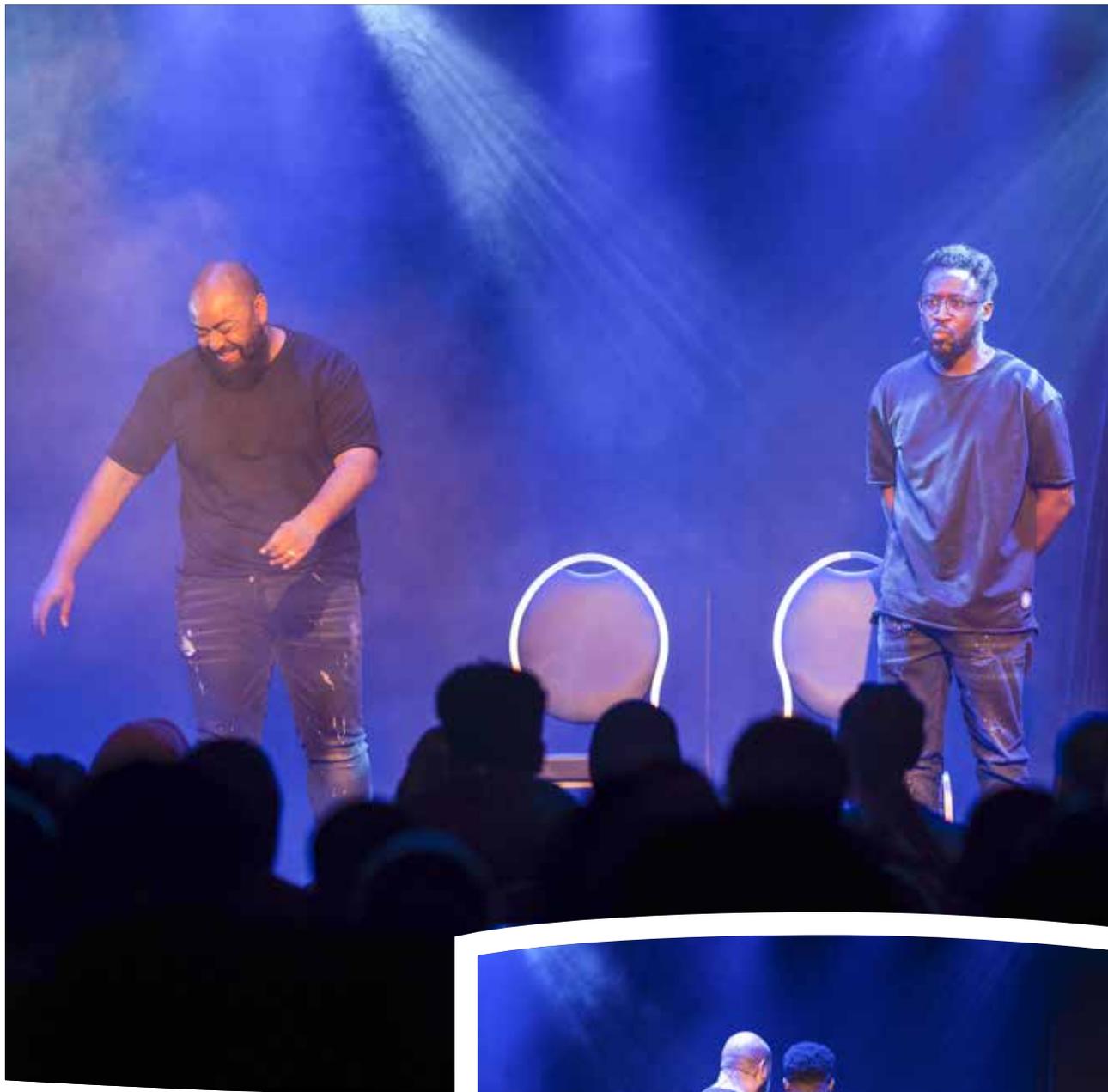


08
03

8 mars, exiger et promouvoir une société égalitaire !

Journée majeure contre toutes les formes d'inégalités Femmes/Hommes, le 8 mars était l'occasion de sensibiliser et de se mobiliser pour les droits des femmes et l'égalité entre les filles et les garçons. Comme chaque année, la Municipalité, en partenariat avec le Collectif Droits des Femmes des Ulis, ont dûment marqué cette journée. **Deux événements phares étaient prévus : une exposition-débat avec un atelier photo au Radazik et à la Médiathèque et une belle projection du film « Les Figures de l'ombre » au cinéma Jacques Prévert. Continuons, tous, d'œuvrer en faveur de l'égalité !**



10
03

Combattre les clichés par l'humour !

Bien connus des scènes de spectacles, les deux meilleurs amis Zatis & Kalvin luttent contre les clichés en se jouant des propos racistes que leurs proches peuvent faire. Ils manient l'art de la comédie pour faire passer des messages empreints de tolérance. Les amoureux de stand-up ont pu assister à une très belle soirée au Radazik qui a fait salle comble, entre fous rires et ambiance bon enfant !



21>22
03

Décrocher son job lors du Forum de l'Emploi !

Bon nombre d'entre vous ont participé au Forum de l'Emploi co-organisé par le **Centre Commercial Ulis 2** et la **Mairie des Ulis**. **De nombreux acteurs de l'emploi et de l'insertion du territoire ont pu présenter leurs postes à pourvoir.** Des entreprises locales basées notamment à Courtabœuf, la Police Nationale et les Pompiers étaient également présents.



21
03

Une brasserie italienne Place de la Liberté

Vous l'avez sans doute déjà aperçu sur la Place de la Liberté... un nouveau commerce : La Stradina, qui propose un concept café – restaurant – bistro avec une carte 100% italienne.

Ce nouveau restaurant vous accueille dans une ambiance conviviale pour vous faire découvrir l'authentique gastronomie italienne. Un magnifique projet porté par des Ulissiens, pour des Ulissiens, dont nous vous proposons de découvrir le portrait à la P.24. **Benvenuto a Les Ulis !**

10
03

Une grande soirée débat sur la transition écologique

« *Énergies, ressources, quel partage possible ?*

Pas de justice sociale sans justice environnementale ! », en substance le thème du débat co-organisé par l'association ulisienne, **Citoyens Écologistes et Solidaires**, en partenariat avec la mairie. Cette grande soirée débat a eu lieu au **cinéma Jacques Prévert** le vendredi 10 mars dernier.

Il faut rappeler que la **Municipalité s'est pleinement donnée pour ambition de réussir la transition écologique, sociale et solidaire. C'est tout naturellement que cette soirée a vu la participation des élus de la majorité municipale.** Les intervenants aux profils variés, ont pu aborder des sujets en rapport avec le climat, la gestion de l'eau, le changement climatique et l'éolien citoyen.

L'association Citoyens Écologistes et Solidaires conduit et fait grandir par le biais de l'éducation populaire, l'idée de l'écologie sociale et solidaire sur notre territoire.



© Morgane Vergnaud - SDIS91

12
03

Pari réussi pour le cross départemental des pompiers

Près de 226 participants ont eu l'occasion de mesurer leur performance sportive dans une bonne ambiance collective et un esprit fair-play au sein du Parc Paul Loridant.

Organisé par le groupement territorial Nord, avec l'appui du groupement Formation, de l'Asso 91 et de l'UDSP 91, ce cross a enregistré la participation des sapeurs-pompiers professionnels, des volontaires, des jeunes sapeurs-pompiers et des personnels administratifs techniques et spécialisés. Y ont également participé des agents municipaux et les employés des organismes partenaires de l'évènement, notamment Carrefour, le Centre Commercial ulis 2 et la société Détection Électronique Française (DEF). Bien que le parcours de ce cross se soit révélé difficile et technique, les participants, très motivés, n'ont pas démerité !

Ils ont reçu leur récompense en présence du préfet de l'Essonne, Bertrand Gaume, du maire des Ulis, Clovis Cassan, du directeur départemental adjoint du SDIS 91, le colonel Rémi Capart et en présence de nombreuses autres personnalités.



f EN DIRECT AVEC CLOVIS CASSAN

Votre rendez-vous mensuel fait peau neuve ! Vous pouvez désormais le suivre sur Facebook mais aussi Youtube et Instagram ! Au programme : nouvel horaire, nouvelles rubriques, des invités, de l'interactivité, un fil rouge et des surprises.

🕒 En direct avec Clovis Cassan c'est le vendredi 21 Avril à 19h. Préparez vos questions !



Soutien inconditionnel aux acteurs du système éducatif ulissien

Le gouvernement, par la voix du ministre de l'Éducation nationale avait promis au niveau national « un professeur devant chaque classe ». Pourtant, le constat est tout autre. De nombreuses difficultés demeurent et notre système éducatif ne cesse de se dégrader.

Selon la dernière étude 2022 de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP), dans le secondaire, les effectifs par classe augmentent depuis ces dix dernières années. En 2021, on comptait 25,8 élèves par classe au collège (contre 24,4 en 2010) et 30,4 élèves par classe en lycée général et technologique (27,7 en 2010). Il existe aussi une crise du recrutement des enseignants, pour rappel 4000 postes n'avaient pas été pourvus aux concours.

Aux Ulis, en soutien aux enseignants et aux parents d'élèves, nous n'avons cessé d'alerter sur la situation depuis plusieurs années. De nombreuses marches de protestations ont été organisées pour exiger que cesse la casse de notre système scolaire. La situation du collège de Mondétour en est une parfaite illustration : le nombre

d'élèves ne cesse d'augmenter dans les classes (30 élèves), les enseignants se retrouvent avec des classes surchargées. Sans compter la réduction des moyens alloués (AED et CPE insuffisants). Depuis la mobilisation, nous avons pu obtenir la création d'un nouveau poste de CPE à la rentrée.

Les études montrent que moins le nombre d'élèves par enseignant est important, plus l'apprentissage est facilité et la plupart des syndicats sont unanimes quant à un maximum de 24 élèves par classe en collège (20 en éducation prioritaire). Il est urgent de palier au déficit d'encadrement de nos élèves pourtant en difficulté et qui ont besoin d'un suivi. Il faut donc augmenter les moyens de tous les établissements du secondaire des Ulis pour retrouver des conditions de travail dignes pour tous les élèves.

Cela fait partie de nos axes prioritaires, que de redonner les moyens humains nécessaires aux ambitions éducatives de notre ville. En plus de nos efforts en termes de politiques publiques, nous ne cesserons d'être en soutien, aux professeurs et aux parents d'élèves

le mot de votre conseillère départementale



Chères Ulissiennes, chers Ulissiens,

En tant que conseillère départementale, il est inacceptable de constater que la majorité départementale ne prenne pas ses responsabilités et renvoie systématiquement à la charge des communes ses propres responsabilités.

Lors des débats relatifs au budget de 2023, il est apparu clairement que la majorité souhaite imposer de nouvelles dépenses aux communes, notamment en sollicitant leur contribution auprès du SDIS 91, ce qui est totalement inadmissible étant donné que les villes ont déjà du mal à boucler leur propre budget.

Le Département ne doit pas se permettre de réduire les aides aux initiatives

culturelles, sportives et associatives, qui étaient jusque-là accompagnées par différents mécanismes. De plus, la nouvelle politique sportive abandonne les clubs et associations de l'Essonne sans ressources pour mener à bien leurs activités.

Heureusement, les élus du groupe «Naturellement l'Essonne» ont porté plusieurs amendements pour obtenir des avancées significatives pour la transition environnementale et énergétique, la maison essonnienne des syndicats, les circulations douces ou encore l'isolement des séniors. Malheureusement, la majorité a rejeté mon amendement en faveur d'une aide à la Maison des Syndicats de l'Essonne, qui est pourtant un maillon

essentiel de la démocratie sociale de notre territoire.

Il est grand temps que la majorité départementale prenne ses responsabilités pour le bien-être des Essonniennes et des Essonniens. Les communes ne doivent plus être les variables d'ajustement du Département et doivent être soutenues dans leurs initiatives. En tant qu'élue municipale, je suis particulièrement inquiète pour la ville des Ulis et je continuerai à me battre pour défendre les intérêts de mes concitoyens.

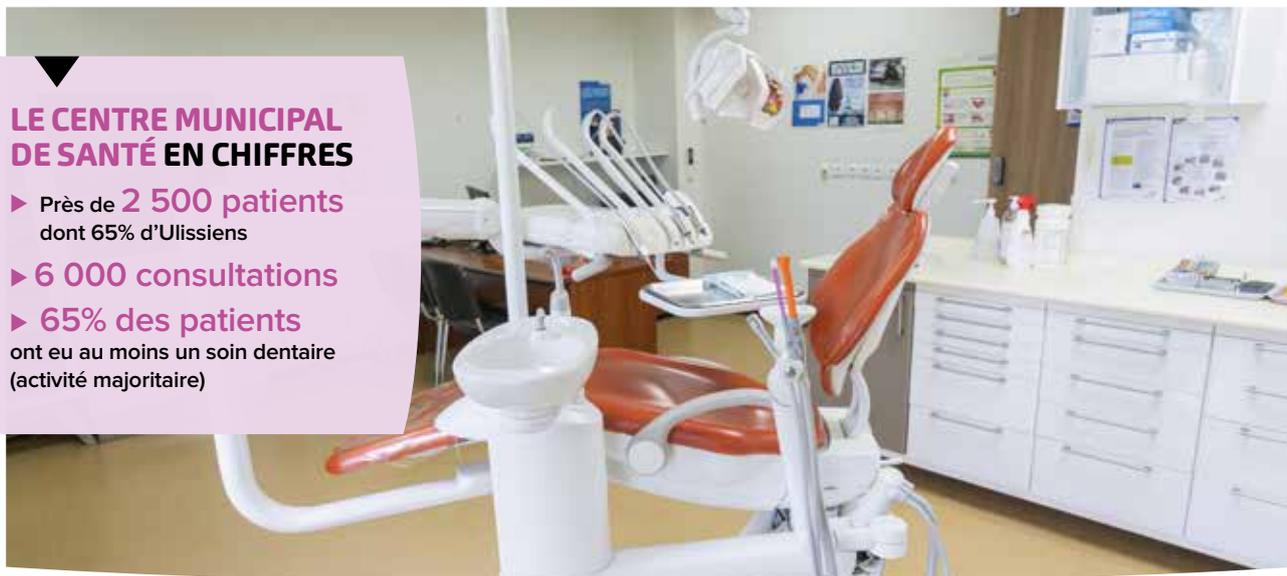


© CD91 / Alexis Harichard

ANTICIPER ET RÉPONDRE AUX DÉFIS DE LA SANTÉ AUX ULIS !

LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ EN CHIFFRES

- ▶ Près de **2 500 patients** dont 65% d'Ulissiens
- ▶ **6 000 consultations**
- ▶ **65% des patients** ont eu au moins un soin dentaire (activité majoritaire)



30,2% de la population française vit dans un désert médical (62,4% en Île-de-France), selon un rapport sénatorial remis le 29 mars 2022 qui souligne la nécessité de rétablir l'équité territoriale en matière d'accès aux soins. Même si nous ne sommes pas encore un désert médical, les problématiques que soulève le prochain transfert des hôpitaux d'Orsay et de Longjumeau vers le plateau de Saclay en 2024 nous interpellent. Ces nombreuses questions mobilisent l'énergie de la Municipalité, qui les intègre dans sa politique de santé communale.

Diagnostic du Centre Municipal de Santé

Le CMS des Ulis est une structure qui vous propose des spécialités médicales essentielles. L'enjeu est de favoriser un égal accès aux soins de qualité pour l'ensemble des Ulissiennes et des Ulissiens. Il revendique une médecine de qualité pour toutes et tous et moins coûteuse sans dépassement tarifaires. Il est géré et financé principalement par la ville, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Département pour les vaccins. Le CMS propose aux Ulissiens des spécialités et des soins variés : une consultation de médecine générale ; des soins et prothèses dentaires ; une consultation de gynécologie ; des entretiens de diététique et des séances de vaccinations.

Une forte volonté d'allier le soin et la prévention sur notre territoire

Le CMS mène depuis plusieurs années des actions de prévention et de promotion de la santé. Cela se traduit dans le domaine de

la nutrition et de la santé bucco-dentaire notamment dans le cadre du projet « Bouger et croquer la santé aux Ulis » financés par l'Agence Régionale de la Santé.

Les + de votre CMS

- ▶ Accessibilité géographique, locaux récents et adaptés PMR, plateaux techniques de qualité ; propose un accueil inclusif labélisé S3A, engagé en matière d'accueil et d'accessibilité pour les personnes en situation d'handicaps intellectuels.
- ▶ Un centre dentaire qui dispose d'un plateau technique aux normes avec une activité très dense (+ de 80 % de l'activité du Centre).

ADHÉREZ ET APPROPRIEZ-VOUS LA MUTUELLE COMMUNALE !

Une offre de mutuelle communale est effective depuis l'année dernière, elle a été élaborée grâce à un questionnaire auquel chacun d'entre vous a pu participer. À ce jour, de nombreux Ulissiens ont adhéré à la Mutuelle Prévoyance Interprofessionnelle.

INFORMATIONS OU INSCRIPTIONS :
 ☎ **01 88 33 59 74** ou
 @ ulisante@mutuelle-mpi.fr





parole à ...

Sylviane LAMORÈRE

RESPONSABLE DU CENTRE DE SANTÉ

Maud FUSTIER

CHARGÉE DE PROJETS SANTÉ



Les difficultés dans le domaine de la santé sont connues. Elles relèvent surtout du manque de moyens humains, notamment la difficulté à recruter du

personnel. Les impacts de la Covid19 ont accentué les difficultés. Le CMS est principalement une structure sanitaire de proximité qui dispense des soins de premier recours, sans hébergement. C'est-à-dire tous les soins courants relevant de la médecine générale ou spécialisée avec une offre médicale ouverte à tous. Nous pratiquons des tarifs conventionnés secteur 1 donc accessibles pour les soins puisque sans dépassement, ainsi que la pratique du 100% santé et des tarifs contenus avec une maîtrise des dépassements sur les prothèses dentaires. Afin de dispenser l'avance de frais, nous pratiquons aussi le tiers-payant intégral (pour le régime obligatoire et le régime complémentaire) et la prise en charge des patients bénéficiaires de couverture sociale particulière (ACS, AME). **Aux Ulis, la priorité est surtout donnée aux enfants dans la prise en charge et nous avons également la proposition d'une mutuelle communale adossée.**

Parce que « gouverner nécessite de prévoir »....

La Municipalité prépare et anticipe le prochain déménagement de l'hôpital d'Orsay vers le plateau de Saclay. **Le Maire des Ulis, Clovis Cassan par ailleurs 7^e vice-président de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay en charge des mobilités est attentif au sujet.** Le lundi 6 mars dernier, une rencontre s'est tenue en compagnie du directeur de l'hôpital et le Maire d'Orsay avec pour objectifs : **faire le point sur les récents dysfonctionnements techniques (problèmes de chauffages, eau chaude) et le climat social ; échanger concernant la fermeture prochaine de l'hôpital... L'occasion pour le Maire des Ulis d'attirer**

l'attention sur la mise en place d'un plan de mobilités (surtout de transports en commun) pour les habitants, mais aussi pour le personnel médical ; la question de la santé mentale, qui est un sujet porté par le Maire, a également été abordée.

Les discussions avec l'ensemble des acteurs mobilisés sur la question du déménagement de l'hôpital vont se poursuivre.



le mot des élus

« *Le système de santé français a été mis à mal depuis longtemps, multipliant les dysfonctionnements dans les hôpitaux publics. Nous pouvons le constater à l'hôpital d'Orsay avec la réduction de son offre médicale et la limitation des urgences, sans parler de son éloignement au plateau de Saclay, qui rendra plus problématique l'accès de la population des Ulis aux soins hospitaliers.*

Le nombre de médecins a baissé fortement partout, et si aux Ulis la désertification médicale n'est pas encore flagrante, sauf pour les médecins spécialistes, nous nous inquiétons des prochains départs à la retraite de certains d'entre eux, alors que nous sommes déjà confrontés à la difficulté d'obtenir un médecin traitant ou un spécialiste à proximité.

La crise des métiers du soin est très grave, et ceux de l'accompagnement des plus fragiles à leur domicile ou dans des établissements médico-sociaux devient critique, alors nous nous efforçons d'y pallier aux cotés des professionnels de santé de la ville. Nous saluons la mise en place par les médecins du territoire de la plateforme SNP9L.net, permettant la prise en charge d'une urgence non vitale si notre propre médecin n'est pas disponible.

L'équipe médicale de notre Centre Municipal de Santé comprend dorénavant un médecin généraliste, et de nombreux habitants ont pu obtenir enfin un médecin traitant. Cependant, le CMS est également confronté à la pénurie de médecins spécialistes et peine à recruter davantage afin d'assurer un service à temps complet. Les tarifs négociés avec notre mutuelle partenaire MPI facilitent aussi l'accès aux soins, et son succès est notoire. La Municipalité privilégie maintenant la prévention santé, visant à optimiser l'accès aux soins pour tous, du plus jeune au plus âgé. »

Emilia RIBEIRO, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DU BIEN VIEILLIR, L'ACCÈS AUX SOINS ET AUX RELATIONS INTERNATIONALES

Jean-Michel DIDIN, CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DE LA SANTÉ

BIEN VIEILLIR AUX ULIS

La retraite est un moment précieux de la vie. L'un des aspects les plus intéressants est le temps dont l'on dispose pour essayer différentes activités. Le service des Aînés en lien avec le Conseil des Aînés fait preuve d'implication et d'imagination afin de faire profiter à chacune et à chacun d'une dynamique retraite.

Question à M^{me} Michèle QUENTIN



► Pourquoi avez-vous rejoint le Conseil des Aînés ?

Arrivée à la retraite il y a 12 ans, je me sentais désemparée. Le manque de relations sociales m'a manqué rapidement. Je me sentais inutile et sans projets. Par hasard, j'ai eu connaissance du Conseil des Aînés, voilà comment j'ai eu le plaisir d'être intégrée à ce groupe.

► Vous êtes mobilisée sur des actions solidaires, comme le portage des livres à domicile pour les bénéficiaires. En quoi cela consiste-t-il ?

Le portage de livres à domicile consiste à apporter des livres, pour des personnes, en général âgées qui ne peuvent pas se déplacer et qui aiment lire bien sûr. Je fais le contact entre la bibliothèque et ces personnes en leur apportant de la lecture, car souvent ce sont des personnes isolées.

► Quel apport à titre personnel pour vous, du fait d'être investie sur une telle action ?

Cela m'apporte beaucoup, car je me sens utile. De plus étant passionné de lecture, nous pouvons échanger nos idées. Ensuite nous devenons amis et nos échanges dépassent vite le cadre de nos lectures.



Question à M^{me} Nicole AUBERT



► Pourquoi avez-vous rejoint le Conseil des Aînés ?

Les mots échangés et partagés résonnent en moi. Mon mari, mes enfants et moi-même sommes arrivés sur le plateau en 1973 avant la création de la ville des Ulis. À sa retraite, mon mari voulait se mettre en relation avec d'autres retraités et ensemble aboutir sur certains projets. Donc, il est entré au Conseil des Aînés, tout naturellement. Il m'en parlait avec enthousiasme ! Donc après sa mort, j'ai été ravie de rejoindre le Conseil des Aînés.

► Vous êtes particulièrement investie au sein du club EDD du collège de Mondétour, pourriez-vous nous en dire plus sur vos activités, le lien avec le service des Aînés ?

Faisant partie de la nouvelle commission contenant les groupes 2 et 4 : isolement, solidarité et citoyenneté, transition écologique et intergénérationnelle, j'ai voulu, comme d'autres aînés, dont Monsieur Lotterie, un aîné très fidèle, aller encadrer et aider des élèves volontaires de la sixième à la troisième du collège de Mondétour tous les mardis de 13h à 13h45 dans un atelier créé par deux professeurs extraordinaires : Madame Courteille et Monsieur Valkmann. Les élèves, avec notre aide, fabriquent des sacs, des nichoirs, des produits écologiques pour machines à laver ou déodorants.

Pour la Fête de Noël, nous avons rencontré la directrice de l'EHPAD qui nous a appris que 9 résidents ne recevaient aucune visite (ni famille, ni amis). Jeunes, Professeurs et Aînés avons fabriqué des boîtes solidaires (avec mots doux, gourmandises, pochons de lavande, bijoux, anges en origami) qu'ils ont apportées à l'EHPAD le 12 janvier. Nous sommes toujours en lien avec mesdames Marie-Pierre Caron et Catherine Champion qui coordonnent tout le Service des Aînés pour faire part de nos actions à l'EDD.

PROGRAMME DES AÎNÉS

PROGRAMME D'AVRIL DE L'ESPACE DES AÎNÉS

- **Mardi 4 à 10h**, atelier en partenariat avec l'AVAG : « comment mieux utiliser son smartphone ? »
- **Mardi 18**, loto, inscriptions du 11 au 13 avril auprès du service des Aînés, tarif : 5 €
- **Mardi 4 et jeudi 6**, ateliers floraux (complets)
- **Mardi 19**, promenade dans le parc Paul Loridant (annulée en cas de pluie)
- **Jeudis 13 et 27**, repas partagés
- **Jeudi 20**, création de mandalas
- **Lundi 17**, tournoi de rami
- **Mardi 25**, création de mandalas

► Un primeur du marché procède à des dons de fruits pour les élèves qui ne déjeunent pas, un groupe d'entre vous s'en occupe. Quel est le rôle des Aînés ?

Les deux professeurs que j'ai nommés précédemment se sont aperçus que 30 % au moins des élèves ne déjeunaient pas le matin. Deux élèves accompagnés de M^{me} Courteille et de moi-même ont pris la parole pour demander à quelques commerçants du marché s'ils pouvaient donner des invendus aux élèves du collège. Un merveilleux Primeur, M^r Pala, a tout de suite accepté ! Chaque mardi, puis un mardi tous les 15 jours. Beaucoup d'Aînés de notre Commission ont été enthousiasmés et, maintenant, nous sommes plusieurs à prendre les cageots à tour de rôle et les porter aux collèges. Les porteurs sont de plus en plus nombreux à venir au collège deux fois par semaine éplucher et couper les fruits qui sont donnés ensuite à chaque classe.



LA GAZETTE

DE L'EMPLOI

les
Ulis
Terre de talents

“



RETROUVEZ LES : **2 avenue d'Alsace**



DU LUNDI AU JEUDI : de 13h15 à 17h sur rendez-vous
de 9h à 13h15 sans rendez-vous

Un agent vous accompagne dans l'utilisation des bornes internet pour faire vos démarches.

LE VENDREDI : de 9h à 12h sans rendez-vous



Vous êtes inscrit au Pôle emploi et votre situation va changer :

- ▶ Vous allez vous absenter
- ▶ Vous êtes en arrêt maladie, maternité
- ▶ Vous allez être en congé maternité, d'adoption
- ▶ Vous allez entrer en formation
- ▶ Vous avez une reprise d'activité salariée

Pensez à informer Pôle emploi au plus tôt depuis votre espace personnel.

Si vous souhaitez être accompagné pour ces démarches, un conseiller est disponible à l'accueil aux horaires d'ouverture.

En partenariat avec Pôle emploi, le CIDJ organise des Jobsdating en ligne « Cet été, je taffe » du 4 au 6 mai. Cet événement regroupera une vingtaine d'entreprises avec des offres d'emploi de « Jobs d'été ».

➔ POUR PLUS D'INFORMATION ALLEZ VOIR SUR :

www.jobs-ete.com ou sur www.centre-info.fr/evenements/28e-edition-de-cet-ete-je-taffe-organise-par-le-cidj



cidj



L'ANTENNE DES ULIS VOUS ACCUEILLE : 1 rue de l'Aube



DU LUNDI AU JEUDI : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

LE VENDREDI : de 9h à 13h et de 14h à 16h

COACHING ALTERNANCE

Vous avez un projet d'alternance ? VITA-LIS Mission Locale Paris Saclay, organise 2 semaines de coaching du 4 au 18 avril 2023 sur notre antenne des Ulis. Au programme : De nombreux ateliers pour vous donner toutes les clés de la réussite !

INSCRIPTION AUPRÈS DE VOTRE CONSEILLER-ÈRE MISSION LOCALE OU PAR TÉLÉPHONE AU :

0169187910 (antennedesUlis) ou 0 800 09 10 13 (antennes de Massy et Palaiseau).



LES MARDIS DE L'INTERIM



Vous vous interrogez sur le statut d'intérimaire ? Découvrez tout ce qu'il y a à savoir, des secteurs qui recrutent aux droits et devoirs du salarié en

intérim. **Mardi 18 avril 2023 à 9h30 sur notre antenne des Ulis**, en compagnie de notre partenaire SAS Intérim !

INSCRIPTION AUPRÈS DE VOTRE CONSEILLER-ÈRE MISSION LOCALE OU PAR TÉLÉPHONE AU :

01 69 18 79 10 (antenne des Ulis) ou 0 800 09 10 13 (antennes de Massy et Palaiseau).

LES PETITS DEJ' DE L'EMPLOI



Les Chargées de Relations Entreprises de VITA-LIS vous accueillent autour d'un petit déjeuner, pour découvrir toutes nos offres d'emploi et actions en cours ! **Retrouvez-nous les jeudis 6 et 20 avril 2023 de 9h à 11h sans RDV**, sur notre antenne des Ulis.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE

VOTRE CONSEILLER-ÈRE OU PAR TÉLÉPHONE AU :

01 69 18 79 10 (antenne des Ulis) ou 0 800 09 10 13 (antennes de Massy et Palaiseau).

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE



Le Contrat d'Engagement Jeune c'est un parcours personnalisé pour vous aider à définir votre projet professionnel et c'est toute l'année chez

VITA-LIS ! Prochaine session sur notre antenne des Ulis **du 18 avril au 5 mai 2023.**

PLUS DE RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE

VOTRE CONSEILLER-ÈRE OU PAR TÉLÉPHONE AU :

01 69 18 79 10 (antenne des Ulis) ou 0 800 09 10 13 (antennes de Massy et Palaiseau).

SALON JEUNES D'AVENIRS

Vous recherchez un emploi, une alternance, un stage ? VITA-LIS Mission Locale Paris Saclay vous emmène à la rencontre de nombreux recruteurs au salon Jeunes d'Avenirs le **12 avril 2023 à Paris ! Aller/Retour en bus assuré au départ de nos antennes.**

INSCRIPTION AUPRÈS DE VOTRE CONSEILLER-ÈRE MISSION

LOCALE OU PAR TÉLÉPHONE AU :

01 69 18 79 10 (antenne des Ulis) ou 0 800 09 10 13 (antennes de Massy et Palaiseau).





EMPLOI
INSERTION
FORMATION

Ensemble, agir au cœur du territoire

➔ PLUS D'INFOS : www.meif-paris-saclay.fr

au ☎ 01 69 29 00 11 ou à @ contact@meif.fr



PARTENARIAT : LES RENDEZ-VOUS POUR L'EMPLOI

La MEIF Paris-Saclay est partenaire des Rendez-vous de l'Emploi.

Vous cherchez un emploi ? Vous souhaitez évoluer professionnellement, testez votre niveau de langue ? Rendez-vous au Marché de Rungis, le 20 avril 2023. 1 candidat sur 2 retenu en moyenne en job meeting !

Commerce, vente, distribution, logistique, aéroportuaire, aérien, service à la personne... des centaines de postes issus du plus grand marché de produits frais au monde, de l'aéroport de Paris-Orly et de toutes les entreprises du territoire vous attendent le 20 avril prochain, à Rungis.

Les Rendez-Vous pour l'emploi by Orly Paris®, job meeting tous secteurs d'activité est ouvert à tous, quel que soit votre niveau de qualification.

Au-delà de la rencontre avec des recruteurs (plus de 1 candidat sur 2 retenu en

2022), cet événement vous permettra de bénéficier du regard d'un expert sur votre CV, de tester votre niveau d'anglais ou de français, de savoir comment soigner (ou effacer) votre e-réputation ou encore de vous projeter vers un métier auquel vous n'auriez pas pensé grâce à Aerowork, un outil basé sur un quiz de personnalité dont les réponses permettent de découvrir des métiers de l'aéroport correspondant à vos compétences et aspirations profondes.

Ceux qui s'interrogent sur leur évolution professionnelle auront l'occasion de rencontrer des conseillers experts du CEP (conseil en évolution professionnelle) et de la VAE (valorisation des acquis de l'expérience).

À vos CV !

QUAND : 20 avril 2023

LIEU : Centre de formation

IFOCOP, Marché de Rungis,
5 rue du Caducée, 94150 Rungis

HORAIRE : 9h-17h

➔ TOUTES LES INFOS : orlyparis.com

Afin d'être positionné sur les rendez-vous, vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller emploi.

@ PLUS DE RENSEIGNEMENTS : relation-entreprises@meif.fr

Action de remobilisation socioprofessionnelle par l'activité sportive adaptée

La MEIF Paris-Saclay relance son action de remobilisation socioprofessionnelle par l'activité sportive adaptée de mars à décembre 2023. Destinée à des jeunes et adultes en situation de handicap reconnu ou non reconnu, l'action a pour objectif de renforcer la confiance et la capacité des personnes à s'adapter à leur situation de vie et à leur environnement et à reprendre une démarche d'insertion professionnelle active ou médico-sociale.

➔ INSCRIPTION SUR LE SITE : localemploi.fr
sous conditions d'éligibilité
(localemploi.fr/evenements)

@ PLUS DE RENSEIGNEMENTS : n.wirt@meif.fr

EMPLOIS SAISONNIERS



EMPLOIS SAISONNIERS ÉTÉ 2023

Les services de la Ville des Ulis (Services Enfance, Techniques, Entretien, sports, Culture ect.) recrutent des lycéens ou des étudiants en emplois saisonniers pour une durée d'un mois en juillet ou en août.

Pour plus de renseignements contactez L'INFOJEUNES :

▶ Téléphone : 0169293463

▶ Mail : infojeunes@lesulis.fr

RECRUTEMENTS ANIMATEURS ÉTÉ

PROFIL : jeune diplômé BAF de préférence
Période de recrutement : du 15 mars au 30 avril
Les Centres de loisirs ALMO et ALSH de la ville recrutent des animateurs pour la période estivale pour encadrer les enfants au mois de juillet et août 2023.

POUR CANDIDATER : envoyer CV, lettre de motivation et copie de la pièce d'identité (ou titre de séjour) à l'attention de Monsieur le Maire.

▶ Par voie postale : Mairie de Ulis,
rue du Morvan, 91940 LES ULIS

▶ Mail : rhlesulis.fr



EMPLOIS : LA VILLE DES ULIS RECRUTE

les
Ulis
Terre de talents

Électricien

CATÉGORIE : C
TITULAIRE OU CONTRACTUEL

DESSCRIPTIF ET MISSIONS

► Sous la responsabilité directe de l'agent de maîtrise de secteur, vous devrez :

Assurer l'entretien du patrimoine, réaliser des travaux électriques en vue de l'amélioration des équipements. Détail des activités : travaux d'entretien courant, vérifier les connexions électriques des armoires (serrage des bornes), supprimer des installations pirates, remplacer des organes détériorés. Travaux d'enrichissement du patrimoine : remplacer des organes non conformes, créer de nouvelles alimentations depuis les armoires divisionnaires en vue de l'équilibrage des phases de l'installation, poser et raccorder des postes informatiques, séparer des terres informatiques/ des terres de masses, améliorer les passages de câbles (chemins de câbles, goulottes), etc.



Plombier

CATÉGORIE : C
TITULAIRE OU CONTRACTUEL
JEUNE DIPLÔME

DESSCRIPTIF ET MISSIONS

► Rattaché(e) à l'agent de maîtrise de secteur, vous devrez : assurer l'entretien du patrimoine, réaliser des travaux de sanitaire et de chauffage en vue de l'amélioration des équipements.

Détail des activités : tous types de travaux sanitaires set chauffage concernant les installations.

Travaux d'entretien courant : vérifier les tuyauteries (Points de rouille), supprimer les installations vieillissantes, remplacer les organes détériorés. Travaux d'enrichissement du patrimoine : remplacer les organes non conformes, créer de nouvelles installations en chauffage et sanitaire, poser des appareils récents, améliorer les passages des canalisations (supprimer les alimentations de chauffage en série), etc.



Administrateur systèmes, réseaux et téléphonie

CATÉGORIE : A ou B selon profil
TITULAIRE OU CONTRACTUEL

DESSCRIPTIF ET MISSIONS

► Rattaché(e) au directeur adjoint des systèmes d'information, vous devrez : piloter l'ensemble des opérations et des moyens de production, animer et coordonner l'activité des différents secteurs d'un centre d'exploitation (planification, organisation, délais, normes). Intégrer dans l'environnement de production la solution logicielle et en assure le déploiement à la demande du DSI et de son adjoint. Dimension du poste : responsabilité de la qualité et de la sécurité de l'exploitation informatique et téléphonie, garant de l'intégrité technique des solutions mises en œuvre dans le service ou la collectivité, force de proposition au plan technique, gestion administrative et financière de ses projets, coordonne le travail des techniciens dans les projets, etc.



Peintre-Vitrier

CATÉGORIE : C
TITULAIRE OU CONTRACTUEL
JEUNE DIPLÔME

DESSCRIPTIF ET MISSIONS

► Rattaché(e) à l'agent de maîtrise de secteur, vous devrez : réaliser dans les règles de l'art, l'ensemble des travaux de maintenance lié au domaine d'activité de la peinture et de la vitrerie. Détails des activités : travaux d'entretien courant : remplacer les vitres cassées (double vitrage et pose de texan). Travaux d'enrichissement du patrimoine : remettre en état des peintures, poser des revêtements de sols, poser des revêtements muraux (toile de verre, paillettes, papiers peints...), rechercher et créer des teintes, poser des faux-plafond, etc.



Chef de projet applications

CATÉGORIE : B
TITULAIRE OU CONTRACTUEL

DESSCRIPTIF ET MISSIONS

► Rattaché à la Directrice des Systèmes d'Informations, intégré au pôle applicatif composé de 3 chefs de projets et un apprenti, vous devrez : gérer les projets informatiques de la phase de détermination des besoins à l'exploitation quotidienne. Détail des activités administratives : assure le compte-rendu des réunions auxquelles il participe, aide à l'élaboration et du suivi du budget sur ses applications, suivi des contrats de maintenance des applications dont il a la charge, suivi des bases de connaissances techniques, etc.



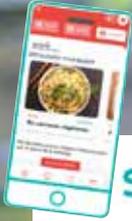
Éducateur sportif H/F

CANDIDATURES À ADRESSER À MONSIEUR
LE MAIRE JUSQU'AU 13 MAI 2023

DESSCRIPTIF ET MISSIONS

► Sous la responsabilité directe du responsable de l'animation sportive municipale, du directeur des sports en son absence, vos principales missions seront : Participer à la mise en œuvre de la politique sportive définie par la collectivité, concevoir, animer et encadrer des activités sportives dans plusieurs disciplines auprès de publics diversifiés dans un environnement sécurisé, inscrire son intervention dans le cadre du projet éducatif de la direction des sports, assurer la coordination des actions en direction des écoles en partenariat avec l'IEN, élaborer et participer à des projets sportifs en partenariat avec les associations Ulissiennes (sportive, culturelle), etc.





soqeres

Restez connecté à la cantine avec SoHappy

SEMAINE DU 3 AU 7 AVRIL 2023

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI 	VENDREDI
Filet de merlu PMD aux fines herbes Blé Carottes	Concombre BIO et maïs BIO Salade verte BIO , vinaigrette au basilic	Rôti de bœuf LR* froid Sauce barbecue Chou-fleur au persil Pomme de terre vapeur fraîches locales	Omelette BIO Ratatouille à la niçoise Boulgour	Salade de coleslaw rouge (chou rouge, carotte, mayonnaise) Céleri rémoulade
Yaourt nature Pomme BIO Poire BIO	Steak haché de veau LR* au jus Riz BIO	Munster AOP Pont l'Evêque AOP	Banane BIO Pâte à tartiner du chef	Thon à la tomate et au basilic Coquillettes BIO et emmental râpé
GOÛTER Baguette Gelée de coing Yaourt nature Jus multifruit	Lacté saveur vanille nappé Caramel * Quenelle sauce végétale crémée	Ananas BIO Kiwi BIO * Pavé de colin d'Alaska PMD sauce bretonne (crème, champignons et poireaux)	GOÛTER Gâteau fourré à la fraise Yaourt nature Jus d'orange	Compote de pommes et fraises allégée en sucre
GOÛTER Barre pâtissière à partager Petit fromage blanc aux fruits Orange	GOÛTER Pain au lait du boulanger Compote pommes et poires Lait 1/2 écremé	GOÛTER Pain au lait du boulanger Compote pommes et poires Lait 1/2 écremé	GOÛTER Corn flakes Pomme Lait demi écremé	GOÛTER Corn flakes Pomme Lait demi écremé

SEMAINE DU 17 AU 21 AVRIL 2023

LUNDI	MARDI	MER 	JEUDI	VENDREDI
Salade de pâtes, échalote et poivrons et dés d'emmental et vinaigrette moutarde	Emincé de saumon sauce curry Fusilli BIO	Tomate BIO antioise (œuf BIO , thon, mayonnaise, estragon)	Endives BIO Carottes râpées BIO , dés de cantal AOP et vinaigrette moutarde	Pavé de colin d'Alaska PMD , sauce coco et citron vert
Sauté de bœuf LR* sauce piquante Chou-fleur au persil	Cantal AOP Saint Nectaire AOP	Quenelle sauce végétale crémée Riz BIO	Tajine sauté de dinde lbr, sauce poire, miel, cumin, cannelle* Semoule	Cordiale de légumes (carotte, courgette, haricots vert)
Poire BIO Pomme BIO *Galette de boulgour, haricot rouge et poivron	Kiwi Orange Pain spécial	Lacté saveur chocolat	Pommes de terre vapeur	Pommes de terre vapeur
GOÛTER Riz soufflé au chocolat Compote de pommes et cassis allégée en sucre Lait demi écremé	GOÛTER Baguette viennoise Yaourt aromatisé Jus multifruit	GOÛTER Baguette Fromage frais Petit Moulé Banane	Purée de pommes BIO parfumée à la cannelle du chef * Tajine de légumes pois chiches et semoule	Fromage fondu vache qui rit BIO Fromage frais fouetté BIO
GOÛTER Riz soufflé au chocolat Compote de pommes et cassis allégée en sucre Lait demi écremé	GOÛTER Pain spécial Lait demi écremé	GOÛTER Pain spécial Lait demi écremé	GOÛTER Pain spécial Lait demi écremé	GOÛTER Pain spécial Lait demi écremé

SEMAINE DU 10 AU 14 AVRIL 2023

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VEND.
Férié	Salade de tomates et vinaigrette moutarde	Pavé de colin d'Alaska PMD au citron persillé Purée de brocolis et pommes de terre du chef	Cour'slaw BIO (carotte BIO , courgette BIO , sauce coleslaw) et dés de cantal AOP	Chili sin carne Riz complet BIO
	Saucisse chipolatas* Lentilles locales mijotées	Yaourt nature de Sigy LCL	Sauté de bœuf LR* sauce au thym Pommes de terre sautées en lamelles	Yaourt aromatisé Banane BIO Ananas BIO Pain spécial
	Crème dessert BIO chocolat * Omelette BIO	Pomme BIO Orange BIO	Moelleux au chocolat et pépites du chef (farine locale) * Boulettes de sarrasin, lentilles et légumes sauce tomate	GOÛTER Baguette Fromage frais Tartare nature Jus d'orange
	GOÛTER Rocher coco napé chocolat Petit fromage frais sucré Poire	GOÛTER Pain au chocolat Compote de pommes et abricots allégée en sucres Lait demi écremé	GOÛTER Quatre quart Yaourt nature Pomme	GOÛTER Quatre quart Yaourt nature Pomme

SEMAINE DU 24 AU 28 AVRIL 2023 (Vacances scolaires)

LUNDI	MARDI	MER 	JEUDI	VENDREDI
Salade verte BIO et croûtons Endives BIO , croûtons et dés d'emmental	Emincé de dinde LR* sauce paprika et persil (crème, carotte, oignon, tomate, persil) Frites	Pizza tomate, fromage Salade verte BIO et vinaigrette moutarde	Rillettes de thon du chef Rôti de veau LR* au jus Purée de courgettes et pommes de terre et emmental râpé	Concombre en cubes Carotte râpée et vinaigrette moutarde
Dés de poisson (colin d'Alaska, merlu, hoki) PMD sauce tomate Haricots beurre	Munster AOP Pont l'Evêque AOP	Petit fromage frais nature Compote de pommes et abricots allégée en sucres	Filet de colin d'Alaska PMD , pané frais et quartier de citron Ratatouille BIO	Filet de colin d'Alaska PMD , pané frais et quartier de citron Ratatouille BIO
Beignet aux pommes	Poire BIO Orange BIO Pain spécial * Emincé végétal au jus	GOÛTER Gâteau moelleux au citron Banane Lait demi écremé	Ananas BIO Pomme BIO * Courmentier (purée courgette et pdt) de lentilles corail	Riz BIO Liégeois à la vanille
GOÛTER Gâteau fourré à la fraise Petit fromage frais sucré Pomme bicolore	GOÛTER Baguette Barre de chocolat Yaourt aromatisé Jus de raisin	GOÛTER Croissant Petit fromage frais sucré Compote de pommes et fraises allégée en sucre	GOÛTER Gâteau fourré au chocolat Yaourt nature Banane	GOÛTER Gâteau fourré au chocolat Yaourt nature Banane

* Les menus sont susceptibles d'être modifiés.

Objectif ZÉRO DÉCHET

Le Plan National de Prévention des déchets fixe des objectifs d'ici à 2030 : réduire de 50% le gaspillage alimentaire et de 15% des déchets ménagers et assimilés. À l'échelle territoriale, l'une des ambitions prioritaires de la Municipalité est d'incarner une ville exemplaire et innovante en matière de transition écologique, sociale et solidaire. Cela passe notamment par la mise en œuvre d'actions concrètes visant à réduire, trier et réemployer nos déchets.

Objectif quartier zéro déchet !

Dès son installation, la Municipalité a intégré la question de la transition écologique, sociale et solidaire dans ses enjeux stratégiques d'atténuation et d'adaptation. Nous devons prendre soin de notre « maison commune », en l'occurrence la ville et nos quartiers. L'association OSE ZD en lien avec la Municipalité mettra en œuvre un projet global dénommé « **Objectif quartier zéro déchet** » qui se déroulera entre avril 2023 et juin 2024.

Objectifs et enjeux du projet

L'objectif principal du projet est de permettre à l'ensemble des acteurs locaux d'un même quartier (habitants, groupes scolaires, entreprises et commerçants, structures publics et associations) d'œuvrer ensemble vers un objectif commun : réduire de manière significative la quantité de déchets produits. **Ce projet global vise à impliquer le plus grand nombre, notamment un public peu sensibilisé, à la transition écologique et la mise en place de solutions de proximité accessibles à tous pour réduire les déchets à l'échelle d'un quartier.**

Le Bosquet et les Avelines serviront de quartiers pilotes. Le projet porté par la municipalité et l'association OSE ZD,

ambitionne à terme de se décliner à l'échelle du territoire communal pour une ville zéro déchet. **Les partenaires comme la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, CDC Habitat, Immobilière 3F, le SIOM, le collège Aimé Césaire et les écoles du Bosquet et des Avelines font partie du projet.**

L'évènement du 15 avril « Imaginer mon quartier autrement »

Le lancement de cette opération aura lieu le **15 avril de 14 h à 18 h** sur la dalle du Bosquet et des Avelines. Dans la pratique, il s'agira de transformer un espace extérieur au cœur des résidences en reconstituant un mini-quartier sous la forme de stands et espaces avec les différentes solutions qui pourraient être mises en place pour un quartier agréable, une vie sociale conviviale et des services accessibles aux habitants leur permettant de réduire leurs déchets et de limiter leur impact carbone.

Si vous aussi vous pensez que ces actions collectives peuvent avoir des impacts significatifs, n'hésitez pas à y participer et à vous l'approprier.

➔ EN SAVOIR PLUS SUR :
l'association OSE ZD



le mot des élus

« La gestion des déchets est un enjeu crucial pour l'avenir de notre ville. C'est pourquoi nous avons mis en place une étude approfondie afin de mieux comprendre les pratiques des Ulissiens en matière de tri et de recyclage des déchets. Les résultats de cette étude sont clairs : il est urgent d'améliorer la communication et la collecte des déchets dans notre ville.

C'est dans ce contexte que nous avons proposé un projet ambitieux, porté par l'association Ose ZD et les services cadre de vie, visant à sensibiliser les habitants à l'importance de la gestion responsable des déchets et à réduire notre empreinte carbone. Nous avons déjà obtenu l'adhésion de bailleurs locaux importants, I3F et CDC Habitat, pour mettre en place ce projet opérationnel de sensibilisation dans les résidences.

Mais pour réussir, nous avons besoin de l'engagement de chacun. C'est ensemble que nous pourrons faire de notre ville un modèle en matière de gestion responsable des déchets. Nous appelons donc tous les habitants à se mobiliser pour cet enjeu crucial, en triant et recyclant leurs déchets, mais aussi en participant activement aux actions de sensibilisation que nous allons mettre en place. »

Annick LE POUL, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE, RÉFÉRENTE DU CONSEIL DE QUARTIER EST

Loufti OULALIT, CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ ET CADRE DE VIE





Attention aux chenilles processionnaires !

Depuis plusieurs années, le nombre de chenilles processionnaires (du chêne et du pin) ne cesse d'augmenter en Île-de-France.

Pour lutter contre ces chenilles aux poils urticants, pouvant être dangereuses pour l'homme et pour les animaux, le service des Espaces verts des Ulis prend les devants en menant des actions tout au long de l'année.

Inoffensives l'hiver quand elles sont dans leur cocon en haut des pins et des chênes, ces larves de papillons de nuit deviennent potentiellement dangereuses avec l'arrivée du printemps.

Dès le mois de février, les chenilles commencent à quitter leurs abris et se dirigent vers le sol en colonie, les unes derrière les autres, parfois par centaines. C'est durant cette période, appelée « la procession », qu'elles sont les plus dangereuses. Il est impératif de ne pas les toucher ! Le contact avec leurs poils peut provoquer des démangeaisons et des réactions allergiques parfois graves. Pour limiter leur prolifération dans la ville, le service des Espaces verts mène différentes actions en suivant les cycles biologiques et en respectant la biodiversité dans son ensemble :

► **AUTOMNE** : mise en place et entretien de nichoirs à mésanges à proximité des colonies. Ces oiseaux (comme le coucou ou la huppe fasciée) sont friands de chenilles et en consomment des dizaines par jour.

► **DÉCEMBRE** : pose de pièges sur les nouveaux arbres infestés et maintenance des pièges déjà en place avec incinération des sacs.

► **JANVIER/FÉVRIER** : échenillage (suppression du cocon) dans certaines zones de la ville, comme les groupes scolaires et incinération des cocons.

► **MAI/JUIN** : traitement par phéromones de confusion sexuelle avec paintball afin de limiter la reproduction des papillons et la production de nouveaux cocons à l'automne suivant.

Actuellement, 378 pièges sont installés, ce qui représente environ 50 % des pins équipés. Le danger chez les chenilles processionnaires c'est leurs poils. Ces poils, légers et fragiles, se détachent lorsque la chenille est stressée ou excitée et libèrent une substance urticante et allergisante qui provoque les démangeaisons.

QUELQUES RECOMMANDATIONS

► EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :

Retirez vos vêtements et manipulez-les avec des gants. Lavez-les à la température la plus élevée possible et séchez-les au séchoir. Pour votre peau, lavez-la abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de forte éruption cutanée, consultez un médecin.



► POUR LES ANIMAUX :

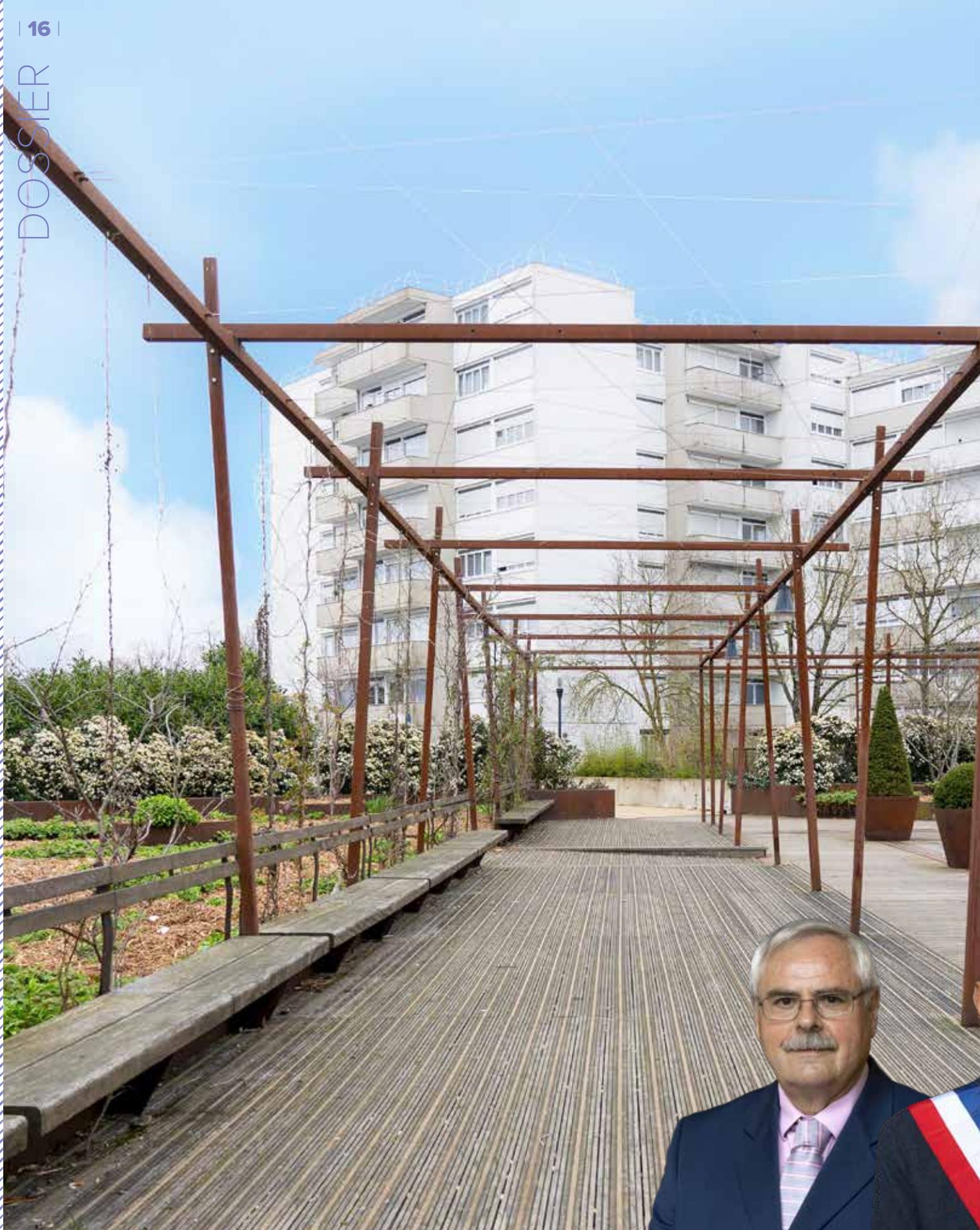
Si votre animal de compagnie a touché une chenille, surveillez-le attentivement. S'il se met à beaucoup saliver, à ouvrir mécaniquement la bouche ou à vomir, emmenez-le d'urgence chez le vétérinaire.



RENSEIGNEMENTS : **Centre Technique Municipal - 01 69 29 34 80**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les poils sont toujours présents dans les nids, même après le départ des chenilles. Ils peuvent rester dangereux pendant plusieurs années s'ils sont préservés de l'humidité.





le mot des élus

« Beaucoup des résidences des Ulis, conçues dans les années 60 du siècle dernier, ont déjà connu un certain nombre de réhabilitations, plus ou moins importantes, plus ou moins réussies, sans parler de la rénovation urbaine menée au centre-ville et dans le secteur des Amonts, qui a notablement modifié l'image de notre ville.

Les projets qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour visent, bien sûr, à moderniser l'habitat et à améliorer la vie des habitants. A l'heure du réchauffement climatique, et de la hausse du coût de l'énergie, cela implique des objectifs de réduction de la consommation d'énergie. La rénovation énergétique est en effet un projet crucial dans la vie d'une copropriété et d'un quartier aux Ulis.

Il faut aussi prendre en compte les besoins des habitants : rien ne doit se faire sans concertation ! C'est dans ce sens qu'a œuvré la Municipalité pour les projets en cours, en particulier ceux de l'est de la commune, à Chanteraine et au Barceleau. La ville a également organisé une réunion avec les copropriétés du Bois du Roi dans le cadre de leur projet de ravalement en ITE (Isolation Thermique Extérieure). Bien que l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) et SOLIHA (Solidaires pour l'habitat) proposent de nombreux dispositifs d'aide et de soutien pour les copropriétés, il est crucial de disposer des informations nécessaires au préalable. Plusieurs projets de ravalement en ITE sont prévus par les bailleurs et les copropriétés, et il est indispensable que les locataires s'impliquent à travers leurs associations ou lors des réunions publiques. L'investissement des membres bénévoles des conseils syndicaux est également primordial. Nous serons à vos côtés pour vous informer et vous aider à mieux vous organiser pour la réalisation de vos projets de ravalement en ITE.

À plus long terme, la Municipalité s'est engagée dans une étude visant à une transformation profonde du centre commercial de Courdimanche.

À l'est, il va y avoir du nouveau ! »

Chabane CHALAL, ADJOINT AU MAIRE
EN CHARGE DE LA FABRIQUE CITOYENNE, DE
LA DÉMOCRATIE LOCALE ET DU SOUTIEN DES
LOCATAIRES ET DES COPROPRIÉTAIRES

Lodovico CASSINARI, CONSEILLER
MUNICIPAL EN CHARGE DES
TRAVAUX, DU DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE ET DE
L'INTERCOMMUNALITÉ, ET
DE LA MUTUALISATION DES
SERVICES

Après les opérations conduites dans l'ouest et le cœur de ville, la municipalité, dans un dialogue continu avec les habitants, les bailleurs sociaux et les copropriétaires, poursuit son travail en faveur de l'embellissement des espaces publics et de l'amélioration du cadre de vie des habitants, tout particulièrement à l'entrée de notre ville.

RÉHABILITATIONS, RÉNOVATIONS THERMIQUES,
EMBELLISSEMENT, CADRE DE VIE...

À L'EST, DU NOUVEAU !

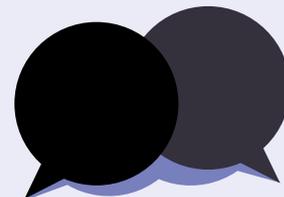
Entre préservation de l'identité architecturale des Ulis et nécessaire adaptation du bâti au défi climatique, plusieurs grandes opérations de réhabilitation et de rénovation thermique sont actuellement en cours dans l'Est de la ville. Ces chantiers d'ampleur, menés dans une stratégie de concertation tripartite entre la Ville, ses habitants et les bailleurs sociaux, mais également dans certaines copropriétés, s'accompagnent d'importants travaux sur l'espace public, notamment autour du développement des différents modes de circulation douce, de mise en accessibilité, du verdissement et de l'embellissement de notre commune. Zoom sur ces opérations qui promettent d'offrir aux Ulissiennes et aux Ulissiens un cadre de vie toujours plus accueillant, chaleureux et sécurisant.

RÉUNIONS PUBLIQUES

Venez assister aux réunions de travail sur les travaux dans les parties communes pour sécuriser et améliorer votre cadre de vie :

► Mardi 11 avril à 18h, salle du Conseil pour la résidence Chanteraine

► Mercredi 12 avril à 18h, salle du Conseil pour la résidence des Hautes Plaines



Des bâtiments « basse consommation » à Chanteraine et un parking sécurisé

Avec quelques 20,7 millions d'euros investis par le bailleur Les Résidences Yvelines Essonne dans 366 logements, c'est une opération de rénovation thermique de grande ampleur qui se prépare à Chanteraine. Après une réunion publique programmée le 11 avril prochain et 6 mois de préparatifs nécessaires, 20 mois de travaux suivront pour faire passer le quartier en étiquette énergétique B et en bâtiments « basse consommation ». Au programme : isolation thermique par l'extérieur des murs des bâtiments, remplacement des fenêtres et volets roulants, reprise de l'isolation et de l'étanchéité des toitures terrasses, remplacement du système de VMC, des portes d'entrée des logements, des colonnes d'évacuation des eaux pluviales et usées, réfection des pièces humides, des installations électriques, des halls d'entrées des parties communes et du parking.

01

UNE NOUVELLE RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Conformément aux engagements pris par l'équipe municipale, une résidence intergénérationnelle sera prochainement créée, avenue de Bourgogne, en lieu et place de l'ancienne AREPA / ARPAVIE L'Odyssée, fermée depuis 2019. Le programme comporte la création de 77 logements T1 de 26m² et 5 T1 bis de 34m². Ses futurs résidents, aussi bien des personnes âgées que des familles monoparentales ou des étudiants, disposeront tous d'un accompagnement social personnalisé grâce à une équipe dédiée. Le cabinet d'architecture et l'équipe de maîtrise d'œuvre choisis pour les travaux seront connus dans le courant de l'été.

Le foyer de travailleurs migrants ADOMA, créé en 1974, sera par ailleurs prochainement requalifié en une résidence sociale. Plus d'informations vous seront communiquées dans nos prochains numéros.

Rénovation thermique et travail sur les espaces publics au Barceleau

La rénovation des espaces publics de la résidence du Barceleau, conduite par la municipalité dans un dialogue avec Toit et Joie s'accompagne d'une importante opération de modernisation de la résidence par le bailleur. Au total, 14 millions d'euros sont mobilisés pour porter l'étiquette énergétique de D à C des 583 logements. Le second concours pour le choix de la maîtrise d'œuvre aura lieu le 18 avril prochain. Le projet prévoit 36 mois de travaux, dans les 42 bâtiments de la résidence, incluant la réfection des façades, la création de rampes d'accès PMR dans les halls, le changement du système de VMC ou encore l'installation de portes palières à l'entrée des appartements.

02

Rénovation énergétique et sécurisation à la Daunière

Suite aux importants travaux de sécurisation menés sur le parking et l'installation d'un système de vidéoprotection dans la résidence, l'amélioration du cadre de vie des habitants de la Daunière va se poursuivre, notamment grâce à la transformation prochaine des halls d'immeuble, non plus traversant mais à entrée unique, tout en préservant la fluidité des circulations dans la résidence. Le cabinet retenu pour la maîtrise d'œuvre doit prochainement présenter le calendrier de son projet au bailleur I3F. Des opérations de rénovation énergétique, en particulier sur les fenêtres et les façades d'immeubles, seront aussi conduites pour permettre à la résidence de passer de l'étiquette énergétique G à C, pour un montant de 10.5 millions d'euros.

03



04

La municipalité engagée dans un dialogue exigeant sur la dalle du Bosquet

Les discussions sont engagées entre la Ville et le bailleur I3F sur le devenir de la dalle du Bosquet. La municipalité souhaite que les travaux de réhabilitation de la dalle démarrent avant la fin du mandat en cours. Or, pour des raisons techniques, ces aménagements de l'espace public nécessitent de se coordonner avec le projet de rénovation du quartier du Bosquet pour lequel le bailleur I3F n'a pour l'heure pas communiqué de calendrier. La municipalité est à l'œuvre pour que ceux-ci aient lieu dans les meilleurs délais.



05

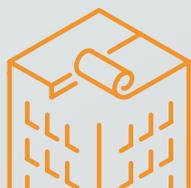
Aux Hautes Plaines, une entrée de résidence repensée

Une réflexion sur la requalification et la sécurisation de l'espace situé entre les bâtiments 1 et 10 des Hautes Plaines est en cours. Une réunion de travail a ainsi été programmée, le 4 avril, entre les services municipaux et les responsables des opérations du bailleur Logirep. Elle sera suivie d'une rencontre et d'une consultation des habitants, le 12 avril, lors d'une réunion publique ouverte aux habitants de la résidence.

06

Des rénovations à venir au Bathes et à la Châtaigneraie

Après des premiers travaux d'isolation et d'étanchéité des toitures aux Bathes, les représentants du bailleur RIVP ont été reçus par la municipalité pour évoquer un projet complet de réhabilitation à venir. Du côté de la Châtaigneraie, des réunions de travail ont lieu avec le bailleur Seqens afin de démarrer des travaux de rénovation dans le courant de l'année 2025.



LA MUNICIPALITÉ ACCOMPAGNE AUSSI LES COPROPRIÉTAIRES DANS LEURS TRAVAUX

Le volet énergétique de la loi « Climat et résilience » place aussi les travaux d'isolation thermique au cœur des préoccupations des copropriétaires. Conseil, médiation, recherche de financements... La municipalité les accompagne dans leurs démarches, en les mettant notamment en contact avec L'Agence Locale de l'Energie et du Climat Ouest Essonne. Cette association est à la disposition des particuliers et les guide aussi bien en matière de choix techniques que d'aides financières pour les travaux de rénovation.

DES AVANCÉES POUR LA FUTURE ENTRÉE DE VILLE DE COURDIMANCHE

Le rachat des cellules foncières de la ZAC de Courdimanche par l'EPF Île-de-France, l'opérateur public foncier des collectivités franciliennes, est en cours en vue de la création d'une nouvelle entrée de ville à l'Est des Ulis. Un comité de pilotage s'est réuni, courant janvier, afin d'examiner 4 scénarios d'aménagements des espaces et des équipements publics. Ce vaste projet d'aménagement urbain ambitionne de créer un nouveau pont avec la ville d'Orsay, fluidifier les circulations douces, les transports en commun et doter les futurs habitants d'une offre de commerces et de services publics de qualité.



CÉLÉBRONS LA GOURMANDISE

Vous raffolez de chocolats ? Alors le prétexte à la gourmandise est tout trouvé ! Le Groupe MANDON SOMAREP délégataire du marché forain en lien avec la Municipalité, organise la première animation de distribution "d'œufs en chocolats" par une mascotte.

 **RENDEZ-VOUS : dimanche 9 avril au marché des Ulis !**



Une épicerie dans le centre commercial de la Treille

La redynamisation commerciale est un enjeu majeur pour la ville et la Municipalité est consciente des atouts que représentent les commerces de proximité. L'équipe municipale se tient donc aux côtés de nos commerçants à travers une stratégie autour de trois mots d'ordre : **proximité, convivialité et durabilité**. Porté par cet élan, le centre commercial de la Treille accueille depuis le mois de février une nouvelle épicerie dénommée le "Paradis exotique". Monsieur Eugène DAWA Youmbi propriétaire, vous propose de découvrir dans ses rayons plusieurs produits du monde, avec un assortiment constitué de 40% de produits européens 30%, de produits africains, 20% de produits antillais et 10% de produits ménagers et produits du quotidien. Un service de livraison de colis vous est aussi proposé (Mondial Relay, Colissimo, UPS, Chronopost, DPD) avec parking gratuit à disposition. **Nous lui souhaitons la bienvenue !**

 **INFORMATIONS : Centre commercial de la treille, avenue de Champagne 91940 les Ulis**

 **HORAIRES D'OUVERTURES : du mardi au samedi de 10h à 21h et le dimanche de 10 à 20h**

 **SITE INTERNET : paradisexotique.com**



LES RENCONTRES CULINAIRES DE L'ASSOCIATION AN-NUR

Cette année encore, l'association humanitaire AN-NUR remet le couvert. Des rencontres culinaires et conviviales sont prévues en plein cœur de ville pour découvrir des plats de différents pays, avec la vente de spécialités.

 **RENDEZ-VOUS : Place du marché tous les samedis de 10h à 18h30 du 25 mars au 22 avril 2023**



C'est reparti pour la Foire à tout !

Le printemps symbolise le renouveau, la joie et l'épanouissement. Avec l'apparition des premiers rayons de soleil doux, accompagnés de l'air vivifiant, un moment qui donne envie de sortir flâner... Pourquoi pas participer à la Foire à tout ?

Nous y sommes, c'est l'occasion de vider les caves et les greniers ! Comme chaque année, la Foire à tout fait son retour pour le plaisir des Ulissiennes et des Ulisiens. Le rendez-vous est pris pour le **dimanche 7 mai 2023 de 8h à 18h au Parc Urbain**.

Pour celles et ceux désireux de disposer d'un emplacement, les **réservations ont lieu du 5 avril au 4 mai 2023 à la direction Vie de la Cité, 2 avenue d'Alsace**. Avec des ouvertures exceptionnelles les samedis : 15, 22 et 29 avril, de 9h à 12h.

TARIFS DES EMPLACEMENTS

- ▶ 3m linéaire : **10€ pour les Ulisiens**.
- ▶ **20€ pour les non-Ulisiens** (Non restituables sauf en cas d'annulation ou de force majeure avec un motif d'intérêt général).
- ▶ 2 emplacements par personne maximum, avec un paiement possible par chèque ou espèces.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES :

Présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité pour bénéficier du tarif Ulissien. Aucune réservation n'est possible par téléphone et courriel.

INFORMATIONS :
01 69 29 34 97

LA QUINZAINNE DES ARTS DANS LA VILLE

3^e ÉDITION

262 œuvres, 38 artistes et 22 lieux en ville : partez à la découverte de nos artistes des Ulis et des environs.

La Direction des Affaires Culturelles relance sa Quinzaine des Arts partout en ville : à l'Espace culturel Boris Vian, dans une des Maisons Pour Tous, chez le coiffeur, le vétérinaire ou l'opticien. Tableau, sculpture ou photo seront exposés partout ! Le principe reste le même : lors de votre visite dans les commerces ou pendant une simple balade en ville, découvrez les œuvres d'artistes ulisiens ou des alentours. Nouveauté cette année : une déambulation est organisée le samedi 15 avril avec un départ prévu à 14h de la Maison Pour Tous des Amonts.

 **DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES :**
01 72 86 50 63 @jlambert@lesulis.fr

TEMPS FORTS : VERNISSAGES

► **MERCREDI 5/04 À 18H30**

Espace culturel Boris Vian

► **VENDREDI 7/04 À 18H30**

Maison Pour Tous des Amonts

► **MARDI 11/04 À 15H**

Restaurant de l'ESAT Mosaïc Services

Retrouvez les lieux et les artistes exposés sur lesulis.fr



FÊTE DE LA MUSIQUE INSCRIVEZ-VOUS !

Vous êtes musicien, chanteur ? En solo ou en groupe ? Débutant ou confirmé ? La Ville des Ulis organise une scène ouverte le mercredi 21 juin 2023. Inscrivez-vous dès aujourd'hui !

Remplissez le formulaire d'inscription sur lesulis.fr

Date limite d'inscription : 30/04/2023

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES :  01 69 29 34 51 @fetedelamusique@lesulis.fr



Agenda D'AVRIL

Théâtre, humour, danse et musique, retrouvez le programme de vos sorties culturelles du mois d'avril.



REPTILE
Théâtre du menteur
Concert de mots
Dès 13 ans
VENDREDI 7/04 À 20H30
TARIF B À PARTIR DE 10€
Espace culturel Boris Vian



J'AI TROP PEUR
Compagnie du Kaïros
Théâtre | Dès 7 ans
MARDI 18/04 À 19H30
TARIF C À PARTIR DE 6€
Espace culturel Boris Vian



BUCK THE WORLD | YÈS
La Struktore
Le Phare – CCN du Havre Normandie
Danse | Tout public
MERCREDI 12/04 À 20H
TARIF B À PARTIR DE 10€
Espace culturel Boris Vian



J'AI TROP D'AMIS
Compagnie du Kaïros
Théâtre | Dès 7 ans
MERCREDI 19/04 À 15H
TARIF C À PARTIR DE 6€
Espace culturel Boris Vian



THOMAS JOUE SES PERRUQUE - Report
Théâtre Sénart – Scène Nationale
Humour | Dès 13 ans
VENDREDI 14/04 À 20H30
TARIF B À PARTIR DE 10€
Espace culturel Boris Vian



LA NUIT DES PERCUSSIONS AFRICAINES
Musique | Tout public
VENDREDI 28/04 À 20H30
TARIF C À PARTIR DE 2€
Radazik

Concerts, spectacles et nouveautés : retrouvez les programmes de l'Espace culturel Boris Vian et du Radazik sur lesulis.fr



ESPACE CULTUREL
BORIS VIAN



RADAZIK

Agenda ciné D'AVRIL

MERCREDI 05/04

So British à 10h

Contes de printemps à 14h30

De grande espérances à 18h



Emily (VO) à 20h30

JEUDI 06/04



La chambre des merveilles à 15h

Emily (VO) à 18h

L'invraisemblable vérité à 20h45

SAMEDI 08/04

Contes de printemps à 16h

Emily (VO) à 18h

De grandes espérances à 20h45

DIMANCHE 09/04

Contes de printemps à 16h

De grandes espérances à 18h

La chambre des merveilles à 20h30

MARDI 11/04

De grandes espérances à 18h

Emily (VO) à 20h30

MERCREDI 12/04

Valentina à 14h30

Ballets urbains à 18h

Sur les chemins noirs à 20h30

JEUDI 13/04



Sage-homme à 15h

Sur les chemins noirs à 18h

Dalva à 20h30

SAMEDI 15/04



Valentina à 16h

Sur les chemins noirs à 18h

Dalva à 20h30



Retrouvez le programme complet du cinéma Jacques Prévert

lesulis.fr



À seulement 21 ans, Alixia est la toute jeune cheffe du nouveau restaurant du centre-ville la Stradina, qui a ouvert ses portes sur la Place de la Liberté le 21 mars dernier.

Alixia, un chef venu d'Italie

Malgré son jeune âge, Alixia est à la tête d'une équipe de 13 personnes composée de deux barmans, un chef pizzaiolo et son commis, cinq personnes en cuisine et 4 personnes en salle. Ils sont originaires de Naples, Milan ou encore Bari, et ils ont quitté l'Italie pour venir s'installer aux Ulis et lancer la Stradina. « *Partecipare a questo bellissimo progetto è un'ottima opportunità per me che mi permettono di esercitarmi come chef. Inoltre trovo la location molto bella e la città molto accogliente* », nous confie-t-elle. Autrement dit : « *Participer à ce beau projet est une très belle opportunité pour moi qui me permet d'exercer en tant que chef de cuisine. De plus je trouve l'emplacement très beau et la ville très accueillante.* » Le concept de la Stradina : un café – restaurant – bistro avec une carte 100% italienne élaborée par Alixia et son équipe pour proposer des plats typiques, pour tous les goûts mais avec le savoir faire et des produits fatto in Italia*. Elle ajoute : « *Je suis très heureuse de pouvoir faire découvrir une authentique gastronomie italienne aux habitants des Ulis et alentours* ».

À l'origine de ce projet, il y a Sada et Draguisa, dit « Dragui », deux entrepreneurs chevronnés originaires des Ulis qui se sont associés avec comme objectif de proposer un restaurant de qualité aux Ulissiens. La Stradina, signifie « petite rue » en italien. Une manière de fondre en un seul nom leurs parcours personnels, leurs convictions et l'idée qu'ils se font de ce restaurant : un endroit où accueillir chaque client dans une ambiance feutrée et conviviale.

Pour les accompagner dans cette aventure, des Ulissiens toujours : Nabil, graphiste, a travaillé sur le logo, et Destiné, qui dirige aujourd'hui une agence de communication, pour tout l'aspect promotionnel. « *Pourquoi faire ailleurs quand on peut faire chez soi ?* », tel est le credo de cette bande d'amis qui, même s'ils n'habitent plus sur la ville pour certains, ont gardé Les Ulis dans leur cœur.

C'est cet amour des Ulis qui les a conduits à vouloir offrir aux Ulissiens un lieu authentique de qualité dans lequel ils puissent se restaurer et boire un verre en famille ou entre amis.

Avec l'arrivée des beaux jours, Sada et Dragui prévoient de recruter une dizaine de personnes supplémentaires, des locaux cette fois, pour assurer le service continu du restaurant mais aussi son extension avec l'installation d'une terrasse pour profiter du beau temps.

Alors *A presto*** à la Stradina !

INFOS PRATIQUES

Ouvert du lundi au dimanche de 8h à 22h30 (jusqu'à 23h le vendredi et le samedi).

 [_stradina_](#)

 La Stradina

 www.lastradina.fr



*Fabriqué en Italie

**A bientôt

tribune de l'opposition

L'opposition a choisi de ne pas publier de tribune pour ce mois-ci.

Françoise MARHUENDA, Nicolas GERARD,
Mériam HADDAD, Nathalie MONDIN,
Loïc BAYARD, Michèle DESCAMPS

CONTACTEZ-NOUS SUR : jaimelesulis2026@gmail.com



COLLECTE DES DÉCHETS



Encombrants

MARDIS 4 ET 18 AVRIL.

RAPPEL : les encombrants doivent être sortis uniquement la veille des dates de ramassage.

Les dépôts sauvages sont passibles d'une amende de 135€.



Déchets végétaux

RAMASSAGE LES MERCREDIS APRÈS-MIDI.

Ils doivent être mis dans des sacs spécifiques à récupérer au Centre Technique Municipal en semaine aux heures d'ouvertures. **Un dépôt supplémentaire est prévu pour les habitants de la Queue d'Oiseau et l'Ermitage au LCR la Queue d'Oiseau tous les 1^{ers} jeudis du mois de 10h à 11h.**

Sacs à déjections canines

À disposition au Centre Technique Municipal.



Déchets ménagers spéciaux

Dépôt au CTM chaque lundi et mercredi de 14h à 17h, ainsi que les samedis 1^{er}, 15 et 29 AVRIL à 12h, devant l'armoire DMS, rue de Velay, ou à la déchetterie.



CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

Les professionnels de la Maison de Justice et du Droit vous conseillent et vous orientent gratuitement dans vos démarches (famille, travail, logement, consommation, droit au séjour, aide aux victimes, aide juridictionnelle).

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

TÉLÉPHONE : 01 64 86 14 05 **RENDEZ-VOUS :**
Avenue de Saintonge 91940 Les Ulis

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le *Vivre aux Ulis* n°24 du mois de mars 2023 sur l'adresse du journal *Le Phare*. La bonne adresse est : redac.phare@orange.fr

Toutes nos excuses à la rédaction.



LES NUMÉROS D'URGENCE

Secours depuis un portable : **112**

Pompiers : **18**

Samu : **15**

Police secours : **17**

Commissariat :
01 70 29 30 10

Police municipale :
01 69 29 34 12

Violences faites aux femmes : **3919**

SOS médecin :
08 25 56 91 91

LES NUMÉROS DES SERVICES MUNICIPAUX

Accueil (Guichet unique) :
01 69 29 34 00

Espace 128 (Aînés, CCAS, Logement) :
01 69 29 34 36

Archives municipales :
01 69 29 90 93

Centre Municipal de Santé :
01 70 56 50 03

Centre Technique Municipal : **01 69 29 34 80**

Direction des Affaires Culturelles :
01 69 29 34 90

Fabrique citoyenne :
01 75 31 83 07

Direction de la Jeunesse :
01 69 29 34 62

Direction des sports :
01 69 29 34 13

Direction de l'Urbanisme :
01 69 29 34 17

Vie de la Cité :
01 69 29 34 97

BIENVENUE À



Mampila Urhana MPIKA HOUTOU • 18.02

Noah Elohim Isaac NGARO • 20.02

Annelise Loana FAUR • 21.02

Zain ULLAH • 21.02

Salifou Razak BALLO • 25.02

Vicciana Ciela Mya NGOULA N'GOMO RONSARD • 26.02

Clinton Maxwell OGBONNA. 27.02

Thymèo SOUSA DE BRITO • 27.02

Aboubakar TOUNKARA. 28.02

Lowen Jérôme Alain Manuel ROCHE • 28.02

Asma KHENISSI • 02.03

Abdoul. AZIZ FOMBA • 06.03

Ziad HARBAL HAMMAN • 7.03

Stanley Cyril Bruno DALLAVALLE ALCABELARD • 8.03

Tahila Keysi SAHIN • 9.03

Dalia Rawlins OSEREMEN • 13.03

Ethan David GOURE • 14.03

Ranim Zerfa BOUGHDIRI • 18.03

Soumeya BAHOU • 15.03

Ibrahim AMROUNE • 16.03

Amina Molim MOSTAFA ADOM • 16.03

FÉLICITATIONS !



Al Rifai MOHAMED et Zayat LAURE • 03.12.2022

PELLEGRIN Gauthier et BERENGUER Clara • 22.02

TETUAR Ekos et BAVEDILA KIM FUEMA Nacha • 25.03

RODIER Jade et TROUINARD Adrien • 27.03

AU REVOIR

Jean.Claude BROCHERIOU • 9.12.22

*ne sont publiés que les naissances, mariages et pacs pour lesquels un accord de publication a été manifesté auprès des services d'État civil.



LES RENDEZ-VOUS CITOYENS

CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT

JEUDI 13 AVRIL À 20H



SALLE DU CONSEIL - OUVERT AU PUBLIC (nombre de place limité)

Ville des Ulis LesUlisOfficiel

Retrouvez l'ordre du jour et les comptes rendus sur lesulis.fr



PERMANENCES DE CLOVIS CASSAN

Le maire vous reçoit sur rendez-vous uniquement.

PRISES DE RENDEZ-VOUS AU : **01 69 29 34 71**

ÉCRIRE À VOS ÉLUS : **cm@lesulis.fr**

PERMANENCES DE PAUL MIDY

Député de la 5^e circonscription de l'Essonne. Votre député vous reçoit sur rendez-vous

le **jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Sur rendez-vous les autres jours de la semaine.**

rendez-vous : **9 rue Charles de Gaulle, Orsay.**

Paul.midy@assemblee-nationale.fr | 06 58 58 90 23

LES VISITES DE QUARTIERS

Prochains rendez-vous* :

Jeudi 20 Avril

LE BOIS DU ROI

Rendez-vous devant le bâtiment 34

PLUS D'INFOS :
sur lesulis.fr

*Dates et horaires susceptibles de modifications

*La visite de quartier initialement prévue le 4 avril à Chanteraine est annulée.

QUINZAINES DES ARTS DANS LA VILLE

PARTEZ À LA
DÉCOUVERTE
DES ŒUVRES
D'ARTISTES
DES ULIS
ET DES
ENVIRONS

**DU 4
AU 20 AVRIL
PARTOUT EN VILLE**

**LISTE DES ARTISTES ET DES LIEUX
SUR LESULIS.FR**

**ORGANISÉE PAR LA DIRECTION
DES AFFAIRES CULTURELLES**

Renseignements :
01 72 86 50 63 - jlambert@lesulis.fr

Restez informés
lesulis.fr    
[@lesulisofficiel](https://www.instagram.com/lesulisofficiel)

INFORMATIONS



VERNISSAGES

MERCREDI 5 AVRIL À 19H
ESPACE CULTUREL BORIS VIAN

VENDREDI 7 AVRIL À 18H30
MPT DES AMONTS

MARDI 11 AVRIL À 15H
RESTAURANT DE L'ESAT MOSAÏC
SERVICES

DÉAMBULATION

RDV À 14H LE SAMEDI 15 AVRIL
À LA MPT DES AMONTS



Terre de talents